

DOSSIER

---

# L'EUROPE SOCIALE : UN ENJEU DE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE !



**Denis Stokkink**

*Président du think & do tank européen Pour la solidarité*

---

Avec le Socle européen des droits sociaux, approuvé en novembre 2017, l'Union européenne affiche sa volonté de remettre à son agenda les questions sociales. Une démarche nécessaire dans un contexte d'accroissement des crises sociales et des nationalismes. Il s'agit aujourd'hui de passer des paroles aux actes.

Le pilier économique et le pilier social constituent le socle du modèle social européen. Malgré les hétérogénéités qui caractérisent les différents membres de l'Union européenne (UE) quant à leur politique sociale, une base commune peut être identifiée à travers la mutualisation des risques qui puise son héritage dans les modèles bismarckien et beveridgien<sup>1</sup> du XIX<sup>ème</sup> siècle.

Au fur et à mesure de son développement, la politique sociale de l'Union européenne a été mise de côté au profit du renforcement de son expansion économique.

Les crises récentes qui l'ont secouée et les réponses apportées ont remis la problématique sociale à l'agenda. Conscientes de l'intérêt de ces questions, les institutions européennes ont relancé le processus de consolidation du modèle social. Le 17 novembre 2017, le socle européen des droits sociaux (SEDS) a été approuvé conjointement par la Commission, le Conseil et le Parlement européens.

Reste à savoir si la volonté affichée va s'accompagner d'une réelle mise en œuvre des principes consacrés.

## POLITIQUE EUROPÉENNE ET PROTECTION SOCIALE : DES DÉBUTS TIMIDES

La protection sociale a connu un développement sans précédent en Europe à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Elle s'est notamment déployée dans les domaines de l'invalidité, de la vieillesse, des soins de santé mais aussi des allocations de chômage<sup>2</sup>. Les valeurs d'équité, de justice et de cohésion sociale étaient traduites en actes visant à réduire les inégalités découlant du développement économique<sup>3</sup>.

Pourtant, la politique sociale au niveau européen a été relativement timide. À partir de la présidence de Jacques Delors, la Commission européenne a promu le développement d'une Europe sociale en parallèle à l'application de principes néolibéraux développés pour la poursuite du marché intérieur. À travers l'Acte unique européen (1986) et le Traité de Maastricht (1992), la Commission a tenté de relancer le volet social européen. Malgré la volonté affichée de combiner deux volets apparemment paradoxaux (néolibéralisme et politiques sociales), le domaine social est resté en retrait, y compris après les années 2000. En effet, la réponse à la crise économique de 2008 a été de manière écrasante une utilisation excessive de nouveaux outils économiques au détriment d'outils sociaux. La création du semestre européen de coordination des politiques économiques ou encore de l'Union bancaire illustrent cette dynamique.

## UNE NOUVELLE INITIATIVE : LE SEDS

Pour répondre à l'absence de politiques sociales durant la crise, mais aussi pour pallier l'échec des politiques d'austérité, les institutions européennes ont relancé le pan social européen à travers le SEDS, le Socle européen des droits sociaux.

Ce socle comprend vingt principes répartis dans trois grands volets :

- > l'égalité des chances et l'accès au marché du travail,
- > des conditions de travail équitables,
- > la protection et l'inclusion sociales<sup>4</sup>.

Cependant, un des obstacles à cette nouvelle initiative réside dans son caractère non contraignant pour les États membres. Des mesures doivent donc être prises afin de garantir son application. Un autre aspect non négligeable tient à la volonté des États membres eux-mêmes. Ces derniers ne partagent en effet pas tous la défense et le renforcement d'une Europe sociale.

<sup>1</sup> Lorsque l'on étudie les systèmes de protection sociale, on constate qu'ils sont structurés autour de deux archétypes : le modèle bismarckien (fondé sur la conception du chancelier Bismarck) et le modèle beveridgien (reposant sur les idées de l'économiste Beveridge). Le premier renvoie à des modes de prise en charge privilégiant la logique assurantielle, le second à une logique assistancielle.

<sup>2</sup> Cadic Pol, *La Protection sociale dans l'Union européenne : de l'hétérogénéité d'après-guerre à la convergence austéritaire?*, Pour la Solidarité, coll. Note d'analyse, août 2013, p.8.

<sup>3</sup> Ibidem

<sup>4</sup> Commission européenne, « Socle européen des droits sociaux », novembre 2017.

Le dirigeant hongrois Viktor Orbán a par exemple déjà précisé qu'il ne souhaitait pas restructurer son système national pour développer le volet social européen<sup>5</sup>. Or, en matière de politiques sociales, l'UE ne dispose pas de compétence exclusive : la plupart des leviers sont conservés par les États<sup>6</sup>.

Si des difficultés apparaissent quant à la mise en œuvre du socle, il semble essentiel que le chemin social européen soit poursuivi et renforcé. L'objectif du socle est de donner aux citoyens des droits nouveaux et plus efficaces<sup>7</sup>. Il est primordial que l'Europe se rapproche de ses citoyens face aux différentes crises qu'elle traverse. Avec la montée du populisme et la crise économique, l'approfondissement d'une politique sociale européenne est essentiel pour garantir la poursuite d'un projet européen citoyen.

---

**L'Union européenne doit participer à restaurer la confiance citoyenne dans les institutions et à rendre visibles les politiques sociales.**

---

## UN ENJEU NÉCESSAIRE POUR L'UNION EUROPÉENNE

Maurizio Ferrera défend l'idée qu'une Union sociale européenne (USE) permettrait de relégitimer et de stabiliser politiquement le régime de l'Union européenne<sup>8</sup>. Les citoyens doivent pouvoir constater que l'intérêt collectif est défendu par des institutions dans lesquelles ils peuvent avoir confiance et qui garantissent leurs droits. L'Union européenne, mais aussi les acteurs de la société civile, doivent participer à restaurer la confiance citoyenne dans les institutions et à rendre visibles les politiques sociales de l'UE. Le dialogue civil avec les partenaires sociaux et les citoyens doit être relancé afin de renforcer le développement d'une Europe sociale.

Une enquête menée en 2016 montre par ailleurs qu'une large majorité des citoyens européens serait favorable à une orientation sociale de l'Europe, permettant d'aider les personnes en situation de grande pauvreté<sup>9</sup>.

<sup>5</sup>. « Droits sociaux : ça décolle enfin pour l'Europe sociale? », AEDH, 22 novembre 2017.

<sup>6</sup>. Ibidem

<sup>7</sup>. Commission européenne, « Socle européen des droits sociaux », novembre 2017.

<sup>8</sup>. Maurizio Ferrera, « L'Union sociale, comment la reconstituer? » chapitre 1 dans Bilan social de l'Union européenne 2018/Dix-neuvième rapport annuel, *Observatoire social européen*, édité par: Bart Vanhercke, Dalila Ghailani et Sebastiano Sabato, 2018, p.28.

<sup>9</sup>. Ibidem, p.29.

<sup>10</sup>. Caniard Étienne et Weber Emelyn, « La Construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux », Comité économique et social, *Journal officiel de la République française*, 23 décembre 2016.

<sup>11</sup>. Jean Lapeyre, « Le Dialogue social européen de 1985 à 2003 », *Sauvons l'Europe*, 18 septembre 2017.

<sup>12</sup>. Bart Vanhercke, Sebastiano Sabato et Dalila Ghailani, Conclusions - « Le Socle européen des droits sociaux comme tournant majeur », dans Bilan social de l'Union européenne 2018/Dix-neuvième rapport annuel, *Observatoire social européen*, 2018, p.167.

Le SEDS représente un véritable levier pour engranger une véritable politique sociale européenne – encore faut-il que ce dernier soit appliqué et respecté. Il est donc indispensable de mettre en œuvre ce socle car ne pas l'appliquer ne ferait que renforcer la méfiance des citoyens envers les institutions européennes<sup>10</sup>.

Il y a une responsabilité institutionnelle et citoyenne pour que l'Europe sociale revienne sur le devant de la scène. Cette Europe sociale doit s'établir par et pour les citoyens à travers une information et une participation active des citoyens européens. C'est une Europe commune qui se construit sous nos yeux et qui nécessite par conséquent la participation de chacun. Jean Lapeyre soutient que pour penser le dialogue social, il faut développer l'ambition européenne afin de rendre « crédible et attractif » le besoin d'Europe pour le futur<sup>11</sup>. Comme le précisent Bart Vanhercke, Sebastiano Sabato et Dalila Ghailani, la dimension sociale de l'UE est véritablement « à la croisée des chemins »<sup>12</sup>.

À l'approche des élections européennes, l'enjeu social de l'Union européenne est devenu un enjeu vital! ■

